Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 13 Joumada II 1444
6 Janvier 2023

N° 3

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 36
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... 37
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 41
Homologation de résolutions 42
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 42
Avis aux créanciers..... 44
Convocations
Sociétés anonymes 44
Autres sociétés 45
Divers
Avis au public..... 46
Rectificatifs 46

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

SOCIETE DE GESTION DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

(SOGEDIP)

S. A. au capital de 5.400.000 D

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

I.U. : 1279257Y

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 14 décembre 2022, enregistré à la Recette des finances, Cité Mahrajane - 1082 Tunis, le 21 décembre 2022, sous le n°22807471 quittance n°95180, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, sous le n°2022180417 en date du 28 décembre 2022 et suite au décès du Président Directeur Général Monsieur Mohamed Slaheddine Ben Said, il a été décidé de désigner Madame Selima Ben Said Lakhoua, nouveau Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'Administrateur qui expire le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice 2024.

Le conseil donne à Madame Selima Ben Said Lakhoua les mêmes pouvoirs qu'il a conférés à Monsieur Mohamed Slaheddine Ben Said lors du premier Conseil d'Administration du 27 décembre 2012.

2023T00001SANB2

Mise à jour des statuts

Société SME - SA

Capital social : 5088.300 DT

Siège social : Pôle industriel neopark El fejja, 1153 el Fejja, Mornaguia, la Manouba, Tunis

Identifiant unique : 14480D

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 18/10/2022, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 19/10/2022, sous le n°22703215, Quittance n°1068130, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 22/11/2022 sous le numéro 2022138797, les actionnaires ont adopté les statuts mis à jour.

2023T00005SANB2

Cooptation d'un administrateur

Dépôt des documents financiers de l'exercice 2021

SOCIETE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE

«SIMCO»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

GROUPE S.F.B. T.

Siège social : 5, route de l'hôpital militaire - Bab Saadoun - 1005 Tunis

Identifiant unique : 0487532A

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 octobre 2022, enregistré à la Recette des finances à Charguia - Tunis le 29 décembre 2022 sous le n°22710763 - Quittance n°142372, l'assemblée générale ordinaire a décidé ce qui suit :

- La ratification et la cooptation de la SOCIETE DES EMBALLAGES ALUMINIUM ET DES BOISSONS GAZEUSES «S.E.A.B.G», en qualité d'administrateur.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du Commissaire aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 30/12/2022 sous le n°2022184500.

2023R00014SANB2

AMEN SANTE

Société anonyme

Capital social : 85.339.575,000 dinars

Siège social : Immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, les Berges du Lac, 1053 - Tunis

Identifiant unique : 1126056 T

RC : B24188932009

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 02 janvier 2023 sous le numéro 22800020, quittance numéro 300 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, quittance n°20232816 en date du 3 janvier 2023 il a été décidé ce qui suit :

La nomination de Monsieur Haykel BEJI en tant que Directeur Général Adjoint à l'effet du 02/01/2023 en lui conférant les pouvoirs conformément au procès-verbal du Conseil d'administration, les statuts et le code des sociétés commerciales.

2023R00016SANB2

Société EKUITY CAPITAL

Société anonyme

Capital : 397 050 000 Dinars

Siège social : lotissement Al Nakhil, Cité les Pins, les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0002802M

En vertu de l'extrait du PV du Conseil d'Administration n°186 du 29/11/2022, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac de Tunis le 16/12/2022 sous le n°22709960, quittance n°M120047, et dont un exemplaire a été déposé au greffe du

Registre National des Entreprises en date du 20/12/2022 sous le n°2022170550, il a été décidé ce qui suit :

Donner pouvoir à Mr. Mehdi Zaoui en sa qualité de directeur juridique pour signer les contrats et bons de commande au nom du Directeur Général en cas d'absence de celui ci pendant ses congés annuels ou ses déplacements professionnels.

Donner pouvoir à Mr. Mehdi Baklouti en sa qualité de directeur financier et Mr. Mehdi Zaoui en sa qualité de directeur juridique à signer conjointement les chèques et documents bancaires au nom du Directeur Général en son absence durant son congé annuel ou ses déplacements professionnels.

2023R00017SANB2

Renouvellement du mandat de l'Administrateur Délégué

La Compagnie Touristique Arabe

S.A au capital de 15.098.120

Marina Cap Monastir - BP-60-5000 Monastir

Suivant PV du Conseil d'Administration de la société en date du 17/11/2022 enregistré à la recette des finances de Monastir le 24/11/2022 quittance n°M067663, enregistrement 22807203.

Il a été décidé de renouveler le mandat de l'Administrateur Délégué Monsieur Houssem Khéchine à la tête de la société pour la période de 3 mois. Ledit PV a été déposé au Registre National des Entreprises à Monastir en date du 21/12/2022 sous le n°2022172030.

2023S00008SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société MIDMIKE SARL

Adresse : 21 Rue des Mathématiques Charguia 1 - 2035 Cité El Khadhra

MF : 1598569K

Capital : 125.800 dt, 000

Selon procès-verbal extraordinaire en date du 8/12/2022 enregistré à la recette des finances Charguia en date du 20/12/2022, sous le n°22710344, quittance n°M138381, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 28/12/2022, sous le n°2022180145, il a été décidé :

Approbation de cession de toutes les parts appartenant à Mr Makram Ben Tili au profit de Mme Olfa Mlayah.

2022402993SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté "Tec Pro" SUARL

Siège social : 59, rue Zouhair Al-Safi, Al-Rafaha 2, Mnihla

Son capital : 15 000 dinars tunisiens

MF : 1358772 E

Suivant le procès-verbal de l'AG Extraordinaire tenue et enregistré auprès de la recette des finances du district Tadhamon le 24 août 2022, sous le numéro 22703381 numéro de quittance n°M075465.

Une copie du procès-verbal de la réunion a été déposée au Registre National des entreprises sous le numéro 2022174617 le 22/12/2022.

Il a été décidé la : Nomination d'un nouveau gérant Mr Fahmi Ben Omar Akrami qui devient l'unique associé et l'unique gérant de la société «TecPro».

2023400006SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente enregistré à la recette des finances de Bab Souika le 27/12/2022 quittance n° M084201 enregistrement n°22202806 Mr Abdelkader Ben Salah Sghaier a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°11 rue Sidi Bouhdid El Hafsia Tunis à Mr Mohamed Sabri Ben Naceur Lakhdhar exploité pour vente des chaussures occasions.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 3/01/2023.

2023T00003FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé en date du 11/12/2022, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac en date du 22/12/2022, quittance n°M122101, enregistrement n°21210174, la Société Mabrouk Diffusion, dont l'identifiant unique n°0046884W, ayant son siège social sis à la rue 4267 n°124, route du Kef Km 5,6 Denden, a vendu à la société AD Makeba, dont l'identifiant unique n°1630262k, ayant son siège social à l'Avenue Mohamed 5 immeuble Sahra Confort A1 le Kram, le fonds de commerce exploité sous l'enseigne ANDRE dans le local commercial N°E 1-5 situé au 1er étage du centre commercial TUNISIA MALL, les Berges du Lac 2, Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'avocat maître Mustapha Alouini au 120 rue Radhia Haddad, Tunis 1000, dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Ce même avis a été publié au journal Al Chourouk du 28/12/2022.

2023T00004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 12/12/2022, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 20/12/2022 quittance n°M088888, enregistrement 22205504, M.

Houssem Wesleti a vendu la totalité d'un fonds de commerce, sis au n°21 rue Dorra cité elmanara el Mourouj 5 Ben Arous à Mm. Emlouka Chihawi.

Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de l'acheteur dans le délai de 20 jours suivant la publication du présent avis au JORT.

La présente vente a été publiée au journal Achourouk le 23/12/2022.

2023R00008FCCC2

Renonciation à la propriété d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé du 8/12/2022 enregistré à la recette des finances rue de France Nabeul le 14/12/2022 sous le n°22204605, Quittance n°080395, Monsieur el Mehdi Ben Hamadi Ben Mohamed Brahem né le 22/8/1995 CIN n°0983948, renonce à la société les océans brahem de commerce SARL MF 1687397H, siège social cité Ezzouhour Somaa Beni Khiar Nabeul la totalité du fonds de commerce exploité au local sise à l'Av Om Kalthoum Nabeul consacrés au commerce de fruits secs, d'épices et salai (registre de commerce ancien n°A51166432017) Sachant que tout créancier du renonciateur peut faire opposition vers l'adresse du local dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au Journal Officiel.

2023R00009FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé à la municipalité de Nabeul le 24/02/2022 entre les deux contractants, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 8/9/2022 sous le n°22203303 Quittance M061875 Mr Anis Ben Rached Ben Mohamed Soukah né le 8/3/1967 titulaire de la CIN n°06301063 délivrée le 22/6/2004 tunisien sis à la Rue El Arbi Zarrouk Nabeul a vendu à Madame Amira Bent Salah Ben Hssan El Guizani née le 15/02/1992 titulaire de la CIN n°11859821 délivrée le 6/9/2017 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Ahmed Tlili à Nabeul consacrés en un jardin d'enfants Sachant que tout créancier peut faire opposition dans un délai de 20 jours au local du fonds de commerce à partir de la parution de cet extrait au Journal Officiel.

2023R00010FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/12/2022 enregistré à la recette des finances de Nabeul le 20/12/2022 (quittance n°1107541, enregistrement n°22205120) Mr Aymen Chmengui a cédé à la Sté Informatique Media la totalité du fonds de commerce destiné à tout commerce d'informatique dans le local sis au 124 rue Al-Jadida Al Mughrabia, Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée aux journaux «La Presse» et «Essahafa» parus le 31/12/2022.

Les oppositions sont recevables durant le délai de 20 jours suivant la parution, de cette cession au JORT à l'adresse de vendeur rue de Palestine Dar Chabene Fehri Nabeul.

2023R00012FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances avenue Taeib Mehiri Siliana le 02/01/2023, sous le n°23200019 quittance n°M000357.

Mr Salah Abidi a vendu à Mr Alaa Edin Ben Hedi Ben Romdhan Garmazi la totalité du fonds de commerce sis au Marché Municipal Siliana consistant en un local exploité entant que vente fruits et légumes avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au Journal Officiel.

Un avis similaire a été inséré aux journaux Achourouk et le Quotidien le 5/01/2023.

2023R00018FCCC2

Vente des parts (moitié) d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30/11/2022 et 5/12/2022 enregistré à la recette des finances de Djerba le 12/12/2022 quittance n°M101251, Mr Jawher Ben Jilani Fekhih, titulaire de la CIN n° 08304577, résident à Mouansa Zarzis a vendu des parts représentant la moitié du fonds de commerce qui consiste en un café restaurant situé au parcours de santé et de camping de houmet souk Djerba avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Foued Ben Hédi Mazouzi titulaire de la cin n°05742580 demeurant Mouansa Zarzis.

Les oppositions se font à l'adresse de l'avocat à la cour Maître Kamel Magouri rédacteur de contrat avenue Farhat Hached 4170 Zarzis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent.

Cette annonce a été publiée le 21 décembre 2022 au journal le Quotidien.

2023R00019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 8/11/2022 enregistré à la recette des finances de Kef le 11/11/2022 sous Numéro d'enregistrement 22201707 quittance n°M1031359 Madame Besaihia Soukeina bent Ammar titulaire de la CIN n°08087012 a vendu à Madame Mnasri Afifa Bent Abdelhamid titulaire de la CIN n°03762034 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local sis au 27 rue Mongi Slim le Kef destiné à la vente de prêts-à-porter.

Toutes les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date

de la publication de cet acte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 15/12/2022.

2023R00020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 28/11/2022 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 30/11/2022 sous Numéro d'enregistrement 22201593 quittance n°M051898 Mr Marzouki Tarek Ben Mohamed Cherif titulaire de la CIN n°07824455 a vendu à Mr Marzouki Sami Ben Mohamed Cherif titulaire de la CIN n°07804875 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local sis à la Localité HKIM OUED MELIZ exploité comme Café 1ère catégorie.

Toutes Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 15/12/2022.

2023R00021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/12/2022 et enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre Sousse M088793 sous le num 22202795, qui sera publié au journal Achourouk le 4/01/2023, Anouar Ben Zineb CIN 09273027 a vendu à Ridha Hammemi cin 08464627 la totalité du fonds de commerce sis à la rue Gabès Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à la rue Gabès, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023S00001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Dans le cadre du contrat de vente en date du 02/12/2022 enregistré à la recette des finances de Monastir le 5/12/2022 sous le n° de quittance 69129 et le n° d'enregistrement 22207484, Houda Monastiri a vendu à Zied Labidi, tout un fonds de commerce situé au RDC Immeuble n°02 Rue du Combattant Suprême Monastir de superficie environ 30 m² prêt à exploiter une boutique de vente de toute activité commerciale et composant de local commercial, avec tous ses éléments physiques et moraux, les oppositions se font entre les mains de Zied Labidi au lieu de sa résidence à 187 à Cité sidi Nasr à Monastir durant 20 jours de la date de la publication de l'avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 3 janvier 2023.

2023S00002FCCC2

Echange d'un fonds de commerce

Par acte SSP, enregistré à la recette des finances de Sousse le 23/9/2022 sous n°22202076. Mr Béchir Nouma, titulaire de la CIN n°13405098, demeurant à Cité des juges Sahloul Sousse a cédé par échange au profit de Mr Hatem Belhadj Salah, titulaire de la CIN n°0206153, demeurant à Cité Boukhzar Bouhcina Sousse, la totalité du fonds de commerce du local destiné restaurant avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Imm. Charchari Sahloul Sousse, ainsi que Mr Hatem Belhadj Salah a cédé par échange au profit de Mr Béchir Nouma, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce (Identifient Unique : 041358K) sis à Imm. Charchari au Rez-de-chaussée Sahloul Sousse. Les oppositions se font entre les mains des échangeurs à leurs adresses susmentionnées, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» du 02/12/2022.

2023S00006FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 28 décembre 2022 enregistré à la recette des finances Abou Alkacem Chebi à Sfax le 28 décembre 2022 quittance n°M143787 enregistrement n°22205483, les héritiers de Mr Abdelharnid Siala et qui sont Madame Zohra Siala titulaire de la carte d'identité nationale n° 01121521 et ses fils de lui Mohamed Siala titulaire de la carte d'identité nationale 01269267, Bacem Siala titulaire de la carte d'identité nationale 01325200, Lotfi Siala titulaire de la carte d'identité nationale n° 05332772 ont vendu et cédé à leur frère monsieur Ezdine Siala titulaire de la carte d'identité nationale n° 01312731 le fonds de commerce ayant pour objet vente du tabac et journaux et exercé dans le local situé à Ben Jebli Sfax Elmedina. Les éventuelles oppositions seront effectuées chez Maître Dalel Abdelhedi Siala situé à l'avenue Haffouz Imm Omrane 4ème étage Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent dans le journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 31/12/2022.

2022X01666FCCC2

Acte de désistement de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/12/2022, enregistré à la R.F Sakiet Ezzit Sfax le 30/12/2022 quittance n° M080559 enregistrement n°22203599. Monsieur Abid Nadeur CIN n°08764492, MF : 1670831T, a Désisté à Monsieur Mhiri Bassem CIN n°08843750 la totalité du f.c sis à la route de Tunis km 6 rue El Monji Slim Sakiet Ezzit Sfax, destiné à la vente des téléphones portables et accessoires et autres commerces spécialisés.

Toutes personnes voulant former opposition, à la valeur du f.c durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent

s'adresser, à Monsieur Abid Nadeur CIN n°08764492 au 57 rue Bagdad Sakiet Ezzit Sfax, domicile élu où est déposé une copie légale du contrat de désistement du fonds de Commerce.

Cet extrait est publié au journal El Sabbeh du 01/01/2023 n°23536.

2023X00007FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 23/12/2022 et enregistré à la recette des finances Rue Aarbi Zarrouk Sfax le 26/12/2022 sous le numéro 22203420 quittance M067979, Madame Noura bent Ali Jebli titulaire de la carte d'identité nationale n°06079097 délivrée le 29/01/2016 demeurant à Route Menzel Cheker Immeuble Louati Km 0.5 Sfax, a vendu à Madame Nahla Bent Mohamed Belmabrouk demeurant à Agareb Sfax titulaire de la carte d'identité nationale n°11039578 délivrée le 01/8/2015 la totalité du Fonds de commerce exploité taxiphone et vente du tabac et fruits secs avec tous les éléments corporels et incorporels au local sis à la route Menzel Chaker immeuble Louati km 0.5 Sfax.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Harrabi Iheb Avocat auprès de la cour de cassation 39 avenue Farhat Hached Sfax et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication de l'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal quotidien le Temps du mercredi 4/01/2023.

2023X00008FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa en date du 28 décembre 2022 ; quittance n° 107752 enregistrement n°22206154 ; madame Mariem bent Taher bin Mohamed Zanedi a vendu au profit de monsieur Ala Bin Mohamed bin Nasr Bounaass la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de fast-food exploité au local situé à la route d'El Ain immeuble ALFIRDAOUS Sfax ville 3000 Sfax y compris ses éléments matériels et immatériels.

Toutes les oppositions au paiement du prix de vente seront faites entre les mains de l'avocate maître Jouda Turki sise au n°08 rue Aboulkacem Chebbi Sfax et ce dans un délai ne dépassant pas vingt jours à partir de la date de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 3 janvier 2023.

2023X00010FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 9/12/2022 enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 22/12/2022 sous le n°22205233 quittance n°M101295 Mr Abdelmajid Ben Mohamed Salah Ben Ali Garbi, titulaire de la CIN n°00468286 a vendu à Mr Firass ben Abdelkarim Ben Mohamed Zagden, titulaire de la CIN n°08782289 la totalité du fonds de commerce «Pressing» sis au rez-de-chaussée, n°4C résidence Hana jardins d'El Menzah 2, près de la foire d'Ariana.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 29 décembre 2022.

2023400004FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19-12-2022, enregistré à la recette des finances Ghomrassen le 22-12-2022 quittance n°M018339 enregistrement n°2200506, M. Charfeddine Ben Sassi demeurant à Ghomrassen a vendu tous les actifs commerciaux représentés dans une station de lavage de voitures sis à Ghomrassen, avec tous ses éléments matériels et immatériels à M. Mohamed Hedia demeurant à Ghomrassen.

Toute opposition doit être signifiée à M. Mohamed Hedia à l'adresse du fonds de commerce susmentionné dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présent avis au JORT sous peine de nullité.

Le présent avis a également été publié au quotidien "Le Quotidien" le jeudi 29 décembre 2022.

2023400008FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 3/8/2022 sous le n° 22303142 quittance n°M071158 Mr Mohamed Ben Hamadi Taamouli a loué à Mme Zohra Bent Mohamed Ben Hamida tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que bain maure sis à la rue 163 n°11 cité Ettadhamen Ariana et pour une période d'une année (01) non renouvelable débutant du 15/6/2022 et finissant le 14/6/2023.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Temps et Essabah du 31/12/2022.

2023T00002FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5/10/2022 enregistré le 10/10/2022 à la recette des finances à la rue d'Algérie Jendouba Mr Aymen Ayadi titulaire de la CIN n°07831155 délivrée à Tunis le 15/9/2011 a donné en location à Madame Leila Hidri titulaire de la CIN n°02550896 délivrée à Tunis le 6/9/2016 un fonds de commerce sis à cité bourchedette pour une durée de 2 ans à compter du 01/10/2022 jusqu'au 30/9/2024 renouvelable pour un montant de loyer à hauteur de 1500 TND par mois.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 30/12/2022.

2023R00022FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rue Victor Hugo Sousse le 26/5/2022 sous le n°22301667 Charhen Grissa (titulaire de la CIN 02801594) domicilié à 3 Rue Du PERE RAIMBAULT 97410 SAINT PIERRE LA REUNION-FRANCE a loué à Chaima Harroum (titulaire de la CIN 11924248) domiciliée à la rue des orangers immeuble Grissa Khzema Est Sousse la totalité du fonds de commerce du local exploité maintenant comme «vente des chaussures, sacs et accessoires» situé à la rue des Orangers - immeuble Grissa Khzema Est Sousse.

Le présent avis a été publié aux journaux (Echourouk) et (Le Quotidien) du 02/12/2022.

2023S00005FCCC3

Location d'un fonds commerce

En vertu d'un acte écrit enregistré à la recette des finances à Bizerte en date du 20/8/2019 Quittance n°M030484 n° d'enregistrement 19301549 Mr Raouf Al-Khamiri, CIN N°01360295 a loué à la société Armel, une société à responsabilité limitée Numéro de Matricule Fiscal 1141952H la totalité du fonds de commerce situé au 36 rue Al-Tayeb AlMhiri, Bizerte, et préparé pour la vente de chaussures et accessoires pour une durée de cinq ans, à compter du 01/09/2019 Et se termine le 31 août 2024.

Cet avis a été publié au journal la Presse du 3/01/2023.

2023X00005FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des Finances de Djerba le 02 décembre 2022, quittance n°M099538, enregistrement n°22305367, Monsieur Abderrazek Bourgo, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05071086, résidant à Fatou Houmt Souk Djerba et agissant en tant que mandataire des héritiers de Ayed Ben Mohamed BOURGO, a loué à Madame Ahlem LEMKECHER titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09118565 à titre de location gérance libre la totalité du fonds de commerce exploité dans tout commerce y compris la vente du tabac au local sis à la place de Sidi Ibrahim Houmt Souk Djerba, avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée de deux ans commençant le 01 octobre 2022 et finissant le 30 septembre 2024.

Cette annonce est publiée dans le journal La Presse paru le 29 décembre 2022.

2023400002FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances la Goulette le 13/12/2022, reçu n°148595 enregistrement n°22308913 Monsieur Anis Ben Said titulaire de la C.I.N n°05173650 Gérant de la Société NOUR El KINZ a loué en gérance libre la totalité du fonds de commerce sis à l'Aouina n°5 Résidence les Jasmins en tant que café restaurant dénommé «La Cinquième» à la Société AYMA SNACK AND COFFEE représentée par son gérant Monsieur Moez Ben Mohamed El Mokhtar pour une durée de 2 ans commençant le 3/10/2022, finissant le 02/10/2024 avec tous les éléments corporels et incorporels.

Pour toute opposition s'adresser au locataire pendant 20 jours de son apparition au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 29/12/2022.

2023400005FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne des Compétences Educatives et Numériques

Objet : Educatif

But : Contribuer à développer les compétences pédagogiques et technologiques chez tous les intervenants dans le domaine éducatif et organiser des excursions et des évènements à but éducatif.

Siège : Rue Kortuba- Kalaa Kébira 4060 Sousse

N° et Date de déclaration : RR396582895TN du 13/12/2022

Président : Mohamed Ziraoui

Secrétaire générale : Saloua Zribi

Trésorier : Ons Dhahbi.

2023S00010APSF1

Avis

L'Association du Festival Equestre de Tombar

Association du Festival Equestre de Tombar

Tombar 4235, Kebili Nord - Kebili.

Objectifs :

- Relancer l'activité culturelle à la section territoriale

- Attirer les jeunes aux activités culturelles

- Promouvoir le cycle économique à la section territoriale.

Procès-verbal de constat par huissier de justice, numéro d'inclusion 27454.

Le Comité de Direction :

- Le Président : Ali Khatib

- La Secrétaire Générale : Ahlem Khlifi

- Le trésorier : Issam Ben Naceur.

2023X00011APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la résidence ARION

Suivant PV de l'AG des copropriétaires de la résidence ARION en date du 01 décembre 2022 enregistré à la recette des finances le 16 décembre 2022 sous le n°22703718 Quittance n°M073241. Il a été décidé de nommer Mme Amel Ayari en qualité du Président du syndic des copropriétaires de la Résidence ARION, Rue Joumine Boumhel Bassatine.

2023R00013APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble non transcris au titre foncier

La vente aux enchères sera mise au tribunal de première instance le lundi 23/01/2023 à la salle prévue pour cet effet le créancier est Habiba Ben Amor Ben Mohamed Ezarri

Le débiteur Mr Walid Ben Taher Al-akezi son métier travailleur journalier son adresse 88 quartier elyasminette nouvelle vie Ben Arous.

Avocat poursuivant :

Affaire poursuivit Maître Abed Ejlil Alkhalfi Avocat auprès de la cour d'appel ayant son bureau à l'avenue Habib Bourguiba Kasserine.

Description de l'immeuble objet de la vente l'immeuble se trouve cité esallema sbiba c'est un immeuble pour habitation constitué deux étages il comprend trois chambres plus cuisine plus toilette équipé par eau potable ainsi que l'électricité plus escaliers à l'intérieur bordé par sa frontière sud lazhar al Jallouli et à son Est Mounji al-Khalfie est ouest et au nord la route principale et la surface de terre de l'immeuble 80m² le prix d'ouverture de la mise aux enchères sera de 46.050.000 dinars après cette réduction de 40% sera 27.630.000 dinars.

Date et lieu la mise aux enchères :

L'immeuble sera mis en vente du débiteur Walid Ben Taher Al Akezi à la salle des ventes des immeubles à la cour de grande instance de Kasserine le lundi 23/01/2023 à partir de neuf heures.

Visite de l'immeuble :

On peut visité l'immeuble tous les jours de la semaine les étrangers ne peuvent se souscrire sauf par autorisation de gouverneur (al-wali)

On peut consulter le cahier des charges auprès du greffe du tribunal décrit ci-dessus au bureau de maître Abed Ejlil El Khalfi sis à l'avenue Habib Bourguiba Al Kasserine.

2023R00040VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

1) Mohamed Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N N°04147905.

2) Taoufik Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N N°04167551.

3) Ridha Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N N°0417891

4) Mohamed Ali Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N N°06780299

M'Hamed Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N N°04128443.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°46540 Monastir, dénommé «ELHOLM» d'une superficie de 1172 m² sis à Moknine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 761 800 DT 000 prix auquel s'ajoutent le frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 8/02/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions et visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2023S00009VEPA1

Vente aux enchères publiques après abaissement

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance d'Ariana et ce le lundi six février deux mille vingt trois (6/02/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société d'Assurances CARTE au nom de son représentant légal, inscrite au registre du commerce sous n°B187941997 agissant au nom de la société MPBS au nom de son représentant légal en vertu d'un acte de procuration de mandat en justice établi suivant acte notarié, élisant son domicile à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax. Son matricule fiscal : 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Société Comptoir Commercial Général au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce sous le n°B0339352009 ayant son siège social à Sidi Salah en face de l'ONAS Chatrana 1 Sokra - Ariana.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble possédé par la partie saisie objet du titre foncier n° 85522 Ariana dénommé : Société Comptoir Commercial Général. Il s'agit d'une parcelle de terrain agricole de forme oblique, son sol est plat, ayant une superficie de 10000m² qui comporte 33 pieds d'oliviers de taille moyenne et abandonnées sise en face de la station de l'Onas à Chatrana sur la Route Locale Avenue Sidi Salah Ariana.

Mise à prix après abaissement du prix de 40 % : La mise à prix après abaissement de 40 % a été fixée pour l'ensemble de l'immeuble précité à un million quatre vingt trois mille neuf cent soixante dinars (1.083.960,000 d) à ajouter les frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible au cours des journées de la semaine durant l'horaire administratif.

N.B : Pour consulter le cahier des charges, il faut contacter le greffe du Tribunal de Première Instance d'Ariana ou l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation, sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un Avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2023X00002VEPA1

Adjudication d'un immeuble non immatriculé

Etude et Avocat poursuivant : Maître Bouzaiene Houcine Avocat à la cour de cassation Immeuble El Mafez, Place du marché Siliana.

Partie poursuivante : Nhaili Fathi domicilié à Siliana.

Contre : Jalel Zina, domicilié à cité Elouns Siliana.

Désignation de l'immeuble : immeuble non immatriculé situé à cité Elouns Siliana.

Parcelle n°19, superficie 326 m² dont 77 m² couvert.

La mise à prix : quatre vingt neuf mille huit cent quarante dinars (89840, 000)

La date de l'adjudication : le mardi 7 février 2023 (7/02/2023) à partir de 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal.

Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 8h du matin à 18h.

- Les étrangers ne peuvent pas participer qu'après l'obtention de l'autorisation du gouverneur de Siliana.

- Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un Avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consignés au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou ayant présentés à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2023400003VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Maître Moncef Mekki

Avocat à la cassation

2 Bis Rue Argentine Tunis belvédère

MF : 767628/R/A/000

Tél : 97 530 369

Créancier poursuivant :

La Société Financière de recouvrement des créances «SOFINREC» S.A en la personne de son représentant légal, R.C.N°B120262001, ayant son siège à la Rue de l'île Rhodes les jardins du Lac II Tunis.

Partie saisie :

Samir Ben Hassen Ben Tayeb Amdouni titulaire de la C.I.N n°02554746 domicilié à 14 rue Kratchi Bardo et à 76 rue 234 Sidi Hassine Tunis.

Avocat poursuivant :

Maître Moncef Mekki avocat à la cour, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Imb Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble à vendre :

Tout le titre foncier n°107456 Tunis nommé «Samir» situé à Sijoumi Tunis, consistant en une maison composée d'un rez-de-chaussée, d'un 1er étage et d'un garage.

Mise à prix :

Cent sept mille trois cent dix dinars (107.310,000 DT) suivant l'expertise de Mme Samia Khlifi majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi 30 Janvier 2023 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Tunis 2 situé à Rte Mjez el beb km 3 cité Bougatfa Sjoumi.

Les conditions de visite :

La visite des lieux peut se faire tous les jours suivant l'horaire administratif et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis 2.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent en outre avoir l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur compétent.

2023400009VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709778-71709776

Fax : 71 709 742

MF : 509782 P/A/P/000

Partie poursuivante : Union Internationale de banques représentée par son Président Directeur Général ayant son domicile auprès du siège de la Société Internationale de Recouvrement des Créances se situant au 19 rue Mostapha Abdessalem Menzeh 05 - 2091 Ariana, élisant son domicile au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage Menzeh 8 Ariana

Partie saisie : Lamia Bent Tijani Elhada, Avocate, demeurant à la rue Naplouse n°21 Tunis, CIN n° 00326695.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached ; 38 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème étage menzeh 8 Ariana

L'immeuble saisi : La totalité de l'appartement N13 au 4ème étage de l'immeuble "ENNAKHIL 2" Résidence Le Belvédère El Menzeh 6 Tunis objet au TF n°40813 Ariana dénommé «Elblat». Il est composé d'un Salon avec balcon ; trois pièces une cuisine avec séchoir, une salle de bain et un wc. L'appartement est équipé avec de l'eau de l'électricité et du gaz avec chauffage centrale

Les charges : L'immeuble saisi est grevé des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (78.900,000D) inscrite le 29/5/2007 au profit de l'UIB.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 11/11/2022 (Vol Ariana 02/2022 n° 6432) au profit de la partie saisissante.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 307.010,039 DT.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 30/01/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de l'Ariana sis à l'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements relatifs au cahier des charges contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de l'Ariana.

2023400010VEPA1

Avis aux créanciers

Cession d'une société

Société tunisienne et internationale de tourisme S.A

(Hôtel Sirocco Beach)

Siège social : la route de corniche Mahdia

M.F : 0034892G

En vertu du jugement n°43 (redressement judicaire) rendu par le Tribunal de Première instance de MAHDIA en date du 20/12/2022, il a été déclaré l'approbation du contrat de cession, enregistré à la recette des finances Av. Ali Belhouen Mahdia sous le n°20103149 en date du 16/11/2020, de la société ci-dessus indiquée à la société "Ghouila de Promotion Immobilière".

En outre, le commissaire à l'exécution Mr. SBAI Ismail procède, à l'absence de contestation, à la distribution du produit du prix versé à la caisse des dépôts et consignations à la trésorerie générale de la République Tunisienne, aux créanciers inscrits dans un délai d'un mois à compter de devenir dudit jugement irrévocable. Dans le cas contraire, les dispositions des articles 464 et suivants du code de procédure civile et commerciale seront appliquées.

2023S00003VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base des services agricoles "COSAS" Soliman

Société anonyme

Capital social : 22.000 dinars

Siège social : Route de Korbous 8030 Soliman

Matricule fiscal : 9498F/M/N 000

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société mutuelle «COSAS» Soliman à assister à l'assemblée générale ordinaire le 26 Janvier 2023 à 9H30 en réponse au premier appel au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier pour la gestion de l'année 2017.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour la gestion de l'année 2017.

3- Discussions des rapports et les approuver ou désapprouver.

4- Donner ou refuser le quitus aux administrateurs.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Admission des nouveaux adhérents.

7- Affectation des excédents annuels portées au compte report à nouveau avant 1994 et les excédents des exercices 1995/1997/1999/2000 de 2002 à 2008/2013/2015 et 2016

8- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2018 - 2019 et 2020.

9- Election du 2/3 des membres du conseil d'administration.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance

au siège de la société mutuelle des procès verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature au conseil d'administration ou en qualité que commissaire aux comptes doit présenter sa demande à cet effet au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée.

- Retrait de la demande de présentation aux élections du conseil d'administration de la direction de la société.

2023R00015SANB3

SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX

«SO.R.I.T.S.»

Société anonyme

Au capital de : 300.000 Dinars

Siège social : Rue Habib Maazoun Immeuble El Manar 2ème Etage - Entrée D - 3000 Sfax

Identifiant Unique : 0004165 P

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la quatrième assemblée générale extraordinaire "AGEO" qui se tiendra le samedi 25 février 2023 à dix heures et demi au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ La dissolution de la société, nomination de liquidateur et fixation de ses honoraires.

2/ Questions diverses.

2023X00006SANB3

Convocation à l'assemblée générale

SOCELTA S.A en liquidation

Au capital de 3.000.000 D

Identifiant unique : 0006076Y

Domiciliée auprès de son liquidateur à l'Av. Mohamed V - Tunis

Les actionnaires de la société d'Elevage de Tabarka SOCELTA (En liquidation) sont convoqués en assemblée générale, qui se tiendra le 8 février 2023 à 9h au siège social de la Banque Nationale Agricole sis à l'avenue Mohamed V, 1002 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022 et affectation des résultats.

- Approbation de la liquidation définitive de la société & Quitus au liquidateur

- Distribution du produit de la liquidation.

2023400001SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Société anonyme

Au capital de 12.623.469 Dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre

1003 Tunis El Khadra

Identifiant unique : 0012364R

Messieurs les Actionnaires de la "STIP" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée extraordinairement, qui se tiendra le Mercredi 1er Février 2023 à 10h au siège social sis au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1003 Tunis El Khadra, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

- Cession d'un nombre d'actions propriété de la STIP.

- Pouvoir pour les formalités.

2023400012SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SHAUBER

Société anonyme

Au capital social de 9 441.000DT

Siège social : Avenue Tahar Ben Ammar, Menzah 9, Tunis

MF : 1135651J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «SHAUBER SA» sont convoqués pour assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 10 Janvier 2023 à dix heures au 21 Rue Taher Ben Ammar, Tunis, résidence Essada 3, appartement 1, Manar II, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1) Décision de continuer l'activité de la société Shauber.

2023400014SANB3

Autres sociétés

Convocation

Les membres du Bureau de la Chambre Syndicale des Concessionnaires et des Constructeurs Automobiles réunis le 8.11.2022 décident de convoquer les opérateurs adhérents du secteur à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire à tenir exceptionnellement le 20.01.2023 à 9h au siège de l'UTICA à Cité El Khadra à la salle du rez-de-chaussée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Discussion et validation du Programme Général des Importations de 2023.

- Discussion sur le salon de l'automobile.

- Questions diverses.

Il sera établi un procès-verbal reprenant les résolutions approuvées ainsi que la position individuelle des opérateurs n'ayant pas approuvé ces délibérations, et ce à l'effet de présenter la position de la profession aux services concernés de l'Administration.

Compte tenu de l'importance de la question, les membres du bureau appellent la participation de tous les opérateurs concernés.

2023R00030SODB3

Avis

Il est porté à la connaissance des adhérents de la société SMBSA ESSAADA ayant MF : 0022558FNM000 à Teboulba que l'assemblée générale pour son deuxième délai est porté au jeudi 19 janvier 2023 à 10h du matin au complexe de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport financier et moral pour l'exercice 2017-2018 2018-2019

2/ Présentation des états financiers et rapport du commissaire aux comptes pour les années 2017-2018 et 2018-2019

3/ Discussions

4/ Mise à jour de la liste des adhérents

5/ Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021 2021-2022 et 2022-2023

6/ Renouvellement de 2/3 de membres du conseil administratif.

Tout adhérent ayant un empêchement pour la présence peut donner une procuration selon l'article 18 du statut de la société.

2023S00007SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mme Sourour Friha annonce qu'elle a perdu le titre de sa propriété concernant un terrain de superficie 400m² situé à El Abbassia Kerkennah Sfax objet d'un contrat de vente rédigé le 8 janvier 2010 établi par les notaires Mohsen Lassoued et Hichem Krichen et elle veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2023X00001DIVD2

Avis

Boughariou Sadak annonce qu'il possède un terrain de 588.35m² à Sfax à la Route Lafran km 6 effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 16/3/1982 il a perdu le titre de propriété et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2023X00009DIVD2

Rectificatifs

LABORATOIRES TERIAK

Société anonyme

Capital social : 13.470.460,000 Dinars

Siège social : Rue 8603 n°25 Zone industrielle - la Charguia 1 2035

Identifiant unique : 0510687H

Numéro d'affiliation CNSS : 14246165

Suivant la notice d'Information pour l'augmentation du capital n°2022403162SANB2, publiée au journal officiel de la République Tunisienne n°155 du 30/12/2022 page 2357 il est ajouté ce qui suit :

Banque dépositaire : les fonds provenant de la souscription sont versés au compte indisponible de la société ouvert auprès d'ATTIJARI BANK agence Charguia n°04 115 080 0080759996 88.

2023400007RECZ9